

Les réductions commerciales : rabais, remise, ristourne et les réductions financières

Utiliser un taux de TVA 20%

Exercice 1

Enregistrer au journal les opérations suivantes :

Le 3 Février : Ventes au comptant par chèque de marchandises pour un brut HT de 50000 €

Le 4, Ventes à crédit de marchandises à ROSE SA, valeur brute HT 100 000.

Le 5 : Ventes à crédit de marchandises à PIERRE SA pour un brut HT de 100 000 €, remise de 5%

Le 6 : Envoyé facture d'avoir à ROSE SA correspondant à un rabais de 10% sur une facture de marchandises du 4.

Le 7 : Ventes à crédit de produits finis à la société MICHEL SARL pour une valeur de 200 000 € HT.

Le 8 : La société PIERRE SA nous retourne une partie de sa livraison du 6 : valeur brute HT 10 000 €.

Le 9 : Prestations de services brut HT 1 000 € à crédit.

Exercice 2

Enregistrer au journal les opérations suivantes :

Le 1 Mars : Achats à crédit de matières premières à notre fournisseur ROUEN SA pour 10 000 € HT.

Le 3 : Achats à crédit de matières consommables (stockées) à notre fournisseur BORDEAUX SA pour 20 000 € HT.

Le 5 : Nous retournons la moitié de notre livraison du 1^{er}.

Le 7 : Nous sommes très mécontents de notre fournisseur ROUEN SA, aussi ce dernier nous accorde un rabais de 10% sur le solde de sa livraison du 1.

Le 9 : Nous avons acheté à crédit pour 250 000 € HT de marchandises à notre fournisseur LILLE SA.

Exercice 3

L'entreprise MCL vend des marchandises, le 1 juin, à son client Mayer. La facture s'établit comme suit :

Marchandises brutes : 8 000,00

Remise 10% :

Net commercial :

Escompte 2% :

Net financier :

TVA 20% :

Net à payer :

Compléter et comptabiliser la facture chez l'entreprise MCL et chez son client.

Exercice 4

Vous êtes chargé de tenir la comptabilité du traiteur « Délice ». Voici les opérations du mois de décembre :

1/12 : Achats à crédit de conserves, riz, pâtes etc. pour 500 HT €. Remise 2 %.

3/12 : Approvisionnements en viandes surgelées pour 800 € HT. Paiement par chèque. Rabais 1 %, Remise 2,5%. Escompte pour paiement au comptant 5%.

6/12 : Vente et livraison de 20 plats du jour à 12 € HT le plat. Remise 10 %. Paiement par chèque. Escompte pour paiement au comptant 3%.

18/12 : Achats de poissons et de crustacés frais pour 600 € HT. Rabais 3 %. Remise 2 %. Délai de paiement 15 jours.

19/12 Le cuisinier constate que 2 caisses de crustacés (valeur 200 € HT) sont impropre à la consommation. Il renvoie la marchandise chez le poissonnier.

20/12 : Le poissonnier établit la facture d'avoir correspondante.

23/12 : Vente de 47 plats de fêtes pour une valeur totale de 550 € HT. Escompte pour paiement au comptant 3%.

24/12 : Vente de 200 plats pour une valeur totale HT de 2 400 €. Remise de 12%. Paiement début janvier.

Le taux de TVA sur les achats de matières premières est de 5,5% alors qu'il est de 10% sur les ventes de plats cuisinés.

Toutes les réductions figurent sur les factures.

Travail à faire :

Comptabiliser les opérations dans le journal de la société « Délice ».

Calculer et comptabiliser le montant de la TVA à décaisser/Crédit de TVA à reporter au titre du mois de décembre.